

DOSSIER

PRESENTATION - INSCRIPTION



Novembre 2009
7^e Edition



Sommaire

La CRESS PACA	Page 3
Chiffres régionaux de l'ESS	Page 4
Le MOIS de l'ESS en PACA	Page 5
Le MOIS de l'ESS en France	Page 6
Participez au MOIS de l'ESS PACA 2009	Page 7
Le plan de communication	Page 8
Charte d'engagements réciproques CRESS PACA / organisateur	Page 9
Votre inscription et le calendrier	Page 10

Votre interlocutrice à la CRESS PACA :

Sophie IBOS - Chargée de Communication
04 91 54 96 75 / sophie.ibos@cresspaca.org



Une Chambre pour le développement d'une économie sociale et solidaire et de ses entreprises sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRESS PACA) fondée en 1985, est un regroupement de fédérations et unions d'acteurs associatifs, coopératifs et mutualistes de niveau régional. Depuis 2005, un quatrième collègue est venu renforcer sa structuration, celui des syndicats d'employeurs de l'économie sociale, confortant son rôle d'instance représentative des acteurs régionaux.

La Chambre développe ses activités selon trois axes d'intervention :

Le renforcement des représentations opérationnelles de l'économie sociale et solidaire pour représenter, défendre les intérêts, co-construire, proposer des politiques de développement économique et social par territoire et secteur économique, identifier et promouvoir les réalisations, besoins et enjeux.

Pour cela la Chambre mène des actions afin de renforcer la reconnaissance intra et externe, le sentiment d'appartenance, la capacité d'innovation et développer des lieux de réflexion et de construction collectif.

Le développement des marchés sur lesquels les entreprises de l'économie sociale et solidaire se positionnent.

Cet investissement du marché s'engage pour la Chambre par le développement de dynamiques partenariales entre collectivités, organismes représentatifs et entreprises à l'échelle régionale et locale sur différentes thématiques :

- la structuration de filières,
- la coopération inter entreprises,
- la connaissance approfondie des marchés,
- le développement et le transfert d'innovation,
- la valorisation des principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour renforcer leurs performances liant l'économique et le projet social.

Dans ce cadre, la Chambre :

- conçoit des outils et services spécifiques (Observatoire Régional, appui à la communication, échanges de bonnes pratiques...),
- porte et coordonne des dispositifs d'accompagnement dédiés (DRA, Microprojets...),
- soutient des actions de professionnalisation adaptées (GPEC, formation à l'économie sociale et solidaire...).

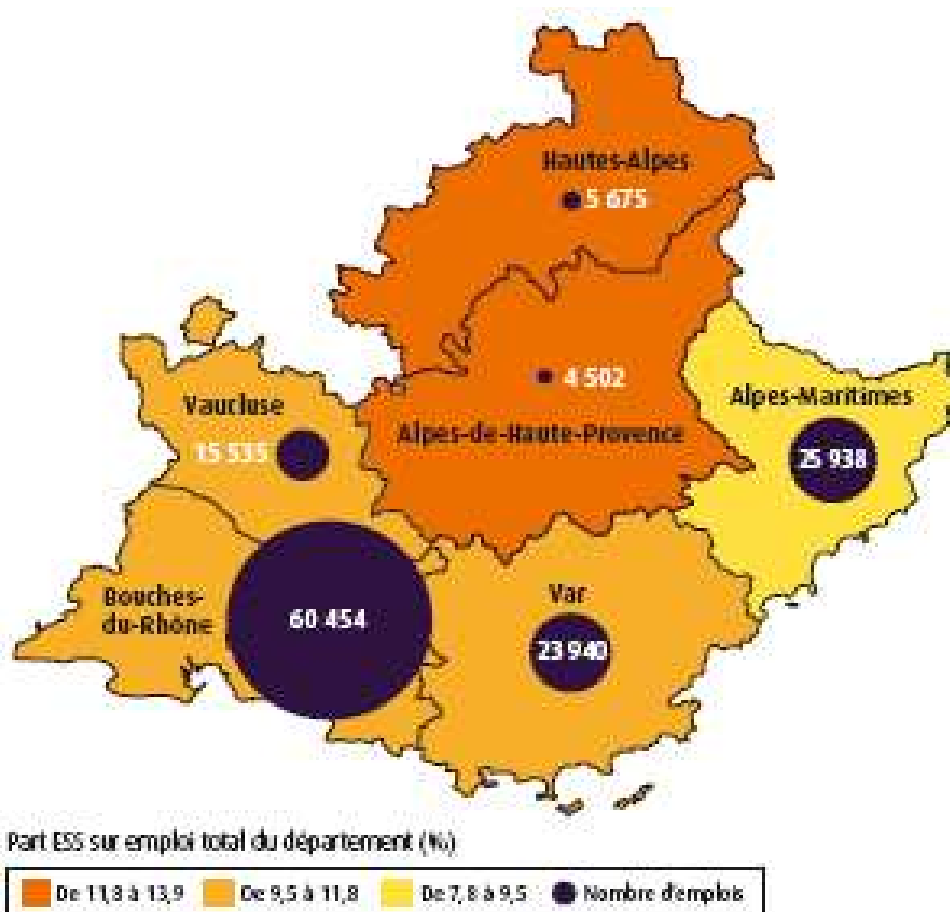
Chiffres régionaux de l'économie sociale et solidaire en 2009

La Chambre Régionale contribue à la promotion et au développement de l'économie sociale et solidaire qui représente sur le territoire régional :

- **46 564 établissements**¹ avec une activité économique*,
- **15 940 employeurs**² (soit 8,1 % des employeurs privés de la région),
- ainsi que **148 992 salariés**² (soit 12,7 % des salariés du secteur privé de la région).

Carte des emplois de l'économie sociale et solidaire sur les départements, en 2006

Source : L'Économie Sociale et Solidaire en PACA - Panorama et Enjeux 2009



GEVISA 2009 - Sources Insee - Sirene 2006 ; Traitements : Observatoire Régional ESS PACA

¹ Source : Insee-Sirene au 06/2007.

² Source : Insee-Clap 2006 ; Traitement : Observatoire Régional ESS PACA

* (employeurs ou non)



Le MOIS de l'Économie Sociale et Solidaire en PACA petite histoire d'un projet en développement

En 2003, la CRESS PACA a créé le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire en PACA. Depuis, la CRESS PACA a renouvelé cet événement tous les mois de Novembre.

L'objectif de la création d'un événement comme le Mois de l'ESS est double :

- contribuer à la coordination d'initiatives portées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire eux-mêmes (associations, coopératives, mutuelles et fondations)
- rendre visible ce champ économique innovant et en croissance auprès des acteurs publics, des acteurs économiques régionaux et le grand public

Pensé comme une vitrine de l'ESS régionale, le Mois rassemble, sous son logo, des manifestations émanant des acteurs de l'ESS en région : c'est le concept essaimé depuis l'année 2007 sur d'autres territoires.

Pour sa 6ème édition, le Mois de l'économie sociale et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur a mobilisé **54 organisateurs et co-organisateur**s qui se sont mobilisés au côté de la Chambre.

Au total 55 **manifestations ont été programmées dans l'ensemble des départements de la région**, sous forme de 36 manifestations génériques (conférences, débats, forums, expositions, animations publiques, visites d'entreprises, etc...)

Le nombre de participants s'est maintenu par rapport à 2007 soit environ **10.500 personnes**, manifestant leur intérêt pour des thèmes d'actualité au cœur des enjeux socio-économiques et environnementaux tels que : les coopérations inter entreprises, les services à la personne, l'emploi, la consommation responsable, l'épargne solidaire...



Le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire en France

Une initiative des CRES(S) de France

Les Chambres Régionales de l'Économie Sociale de France se sont rassemblées en 2004 pour constituer leur Conseil National (CNCRES). Afin d'amplifier les dynamiques régionales et leur donner une résonance nationale, le CNCRES a initié en 2008 la mise en place du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire en France.

Reprenant le concept inventé par la CRESS PACA, la première édition a mis l'hexagone à l'unisson des valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire pendant tout le Mois de novembre 2008.

Force de mobilisation, chaque Chambre Régionale a coordonné les manifestations sur sa région : séminaires, visites d'entreprises, forums, colloques, journées portes-ouvertes, opérations de prévention, marchés, salons, sessions d'information, rendez-vous festif, etc.

Au total : 20 régions concernées, 950 manifestations mises en oeuvre par plus de 650 organisateurs.

Des partenaires nationaux d'envergure

Le Mois en France mobilise les entreprises, les fédérations, les réseaux de l'Économie Sociale et Solidaire. En 2008, ses partenaires étaient **Chorum, la Maif, la Macif, le Crédit Coopératif, France Active.**

Le **Ceges, Finansol, l'Usgeres, l'Aees, l'Occe, le Forum National de l'Emploi dans l'Économie Sociale, Ressources Solidaires, Enercoop** étaient également engagés dans l'événement.

Le mensuel **Alternatives Economiques** était le partenaire média du Mois national.

Face au succès rencontré le Mois de l'ESS sera repris pour la 2^e année consécutive au mois de novembre 2009 à l'échelle nationale.

Pour en savoir plus : www.lemois-ess.org



Préparez dès aujourd'hui votre participation au Mois de l'ESS 2009 !

Les organisateurs

Les organisateurs des manifestations proposées dans le cadre du Mois sont :

- des acteurs de l'ESS : associations, coopératives, mutuelles, fondations.
- les autres interlocuteurs traditionnels de l'ESS
- des institutions ou émanations d'institutions engagées dans une démarche de soutien et de développement de l'ESS

Les manifestations

Les manifestations proposées doivent, de préférence :

- avoir une thématique transversale à l'ESS
- privilégier la co-organisation

Vous bénéficierez du plan de communication mis en oeuvre et coordonné par la Cress Paca autour du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire.

Comment participer au Mois de l'ESS 2009 en tant qu'acteur ?

Vous avez trois possibilités, et autant de degré d'implication, pour participer au Mois :

1. Rejoignez un groupe de travail dans votre département et participez au comité de pilotage du Mois de l'ESS 2009 en co-organisant une manifestation thématique ou transversale.
2. Proposez une manifestation que nous inscrirons dans le programme du Mois de l'ESS 2009.
3. Affichez votre appartenance à l'économie sociale et solidaire en participant à la campagne d'affichage "je suis une entreprise de l'économie sociale et solidaire"

Comment participer au Mois de l'ESS en tant que tête de réseau ?

1. Diffusez l'information auprès de votre réseau pour donner la possibilité à vos adhérents de participer au Mois de l'ESS 2009.
2. Coordonnez les manifestations de vos adhérents ou proposez-leur une manifestation dans le cadre du Mois de l'ESS.

Le plan de communication

En tant qu'organisateur vous bénéficiez de la communication mise en œuvre à l'échelle régionale et nationale pour promouvoir le MOIS de l'ESS. Cette communication garantit la diffusion de votre manifestation et aussi la visibilité de votre structure et de son dynamisme.

Les outils 2009 mis à votre disposition par la CRESS PACA

Le logo: un logo unique pour améliorer la lisibilité du MOIS de l'ESS en région PACA

Il est la « marque » du MOIS de l'ESS et sera repris systématiquement sur tous les supports de communication édités dans le cadre du MOIS de l'ESS par la CRESS PACA (affiches, programmes, site Internet, invitations, etc) et sur les propres supports des organisateurs du MOIS de l'ESS.

Les programmes (version papier) : l'unique support où sont compilées toutes les manifestations du MOIS de l'ESS, classées par département et ordre chronologique. Une centaine de programmes sera envoyé à chaque organisateur ou collectif de coorganisateur afin de diffuser le plus largement possible l'information dans vos réseaux, auprès de vos adhérents, etc.

Les affiches (40 x 60) : une affiche institutionnelle sur le MOIS de l'ESS en PACA. Plusieurs exemplaires vous seront adressés, il ne vous restera plus qu'à ajouter un bandeau avec les informations spécifiques à votre manifestation.

Le site Internet : www.lemois-ess-paca.org

Pour la 2^e année consécutive un site Internet entièrement dédié au MOIS de l'ESS en PACA. Les visiteurs y retrouveront : la géo localisation des manifestations, un calendrier pour visualiser le programme au jour le jour ou par semaine, une présentation détaillée de chaque rencontre, les logos des partenaires associés à cet événement régional, etc

Kits méthodologiques : La CRESS PACA transmettra cette année aux organisateurs **un kit media, un kit communication ainsi qu'un kit sensibilisation à l'ESS** pour vous accompagner dans la démarche de promotion de votre manifestation.

Couverture médiatique : La CRESS PACA assurera la rédaction d'un communiqué et dossier de presse pour annoncer la 7^e édition du MOIS de l'ESS en PACA. Une conférence de presse sera également organisée lors de la manifestation d'ouverture co organisée par la CRESS PACA au début du mois de novembre.

Partenariats média : Comme l'année dernière, il est prévu un partenariat avec La Marseillaise. Des partenariats supplémentaires sont en cours de montage.



Charte d'engagements réciproques CRESS PACA / organisateurs

Engagements de la CRESS PACA

Engagements généraux dans le cadre du Mois :

- > mobiliser les acteurs de l'ESS pour développer la participation au MOIS de l'ESS en PACA
- > assurer la communication et les relations presse sur le MOIS de l'ESS à l'échelle régionale
- > produire et diffuser des outils de communication sur le MOIS (affiches, programmes...)
- > favoriser les coopérations dans le cadre des événements inter familles du MOIS de l'ESS
- > adopter une démarche respectueuse de l'environnement pour la conception des supports de communication

Engagements vis-à-vis de l'organisateur :

- > faire figurer l'événement de l'organisateur dans le programme régional papier - sous réserve du respect des délais définis par la CRESS PACA - et sur les sites (site national du MOIS de l'ESS et site CRESS PACA)
- > fournir à l'organisateur : un kit communication / un kit sensibilisation à l'ESS / un kit médias
- > diffuser la revue de presse du MOIS
- > diffuser le bilan du MOIS

Engagements des organisateurs

Avant le MOIS de l'ESS :

- > remplir la feuille d'inscription
- > communiquer sur l'inscription de votre événement dans le cadre du MOIS de l'ESS notamment dans le cadre de vos relations de presse et dans vos outils de communication internes
- > promouvoir le MOIS de l'ESS sur vos propres outils de communication (site internet, newsletter, enveloppes,...)
- > soutien à la diffusion des outils de communication du MOIS de l'ESS fournis par la CRESS PACA (programmes, affiches, lien vers le site internet...)

Pendant l'événement :

- > afficher le logo du MOIS sur les documents de communication de votre manifestation
- > faire une présentation de l'ESS au cours de votre manifestation
- > communiquer sur l'ESS et le Mois de l'ESS dans vos relations de presse
- > adopter une démarche respectueuse de l'environnement pour la conception des supports de communication

Après l'événement :

- > répondre au questionnaire d'évaluation qui vous sera envoyé courant décembre

AVANT / PENDANT / APRES → Pour valoriser le MOIS de l'ESS, merci de faire remonter à la CRESS PACA des photos, vidéos, sources audios illustrant votre manifestation pour alimenter une exposition en ligne



Votre inscription

Date de clôture des inscriptions : vendredi 4 septembre 2009

L'inscription vous permet de bénéficier du plan de communication 2009 du MOIS de l'ESS ainsi que de vous inclure dans une communication globale des acteurs de l'ESS. Elle sera relayée à votre niveau grâce notamment à l'apposition du logo du MOIS sur les supports promotionnels de votre manifestation.

Votre inscription ne sera effective qu'après réception des documents suivants :

- la fiche d'inscription ci-après dûment remplie et signée
- le règlement de votre participation financière (cf ci-dessous)
- votre logo (organisateur référent et co-organisateurs) en format PDF ou JPG et dans la mesure du possible en format vectoriel (.ai ou .eps)

La participation financière qui vous est demandée a été fixée à 100 euros par manifestation inscrite au programme. Ce montant est ramené à 75 euros pour les manifestations organisées par des structures de moins de 10 salariés et/ou ayant un chiffre d'affaires inférieur à 200 000 euros.

Dans le cas d'une manifestation co organisée il ne sera demandé qu'une participation financière globale. Ce montant inclut les frais d'envoi des documents de communication du MOIS (programmes et affiches). Le paiement se fera par chèque et devra être libellé à l'ordre de la CRESS PACA.

Le calendrier

Mars à avril : Réunions départementales, information, mobilisation

Mai à juillet : Préparation, suivi de l'organisation des manifestations

Début septembre : **Clôture des inscriptions au programme commun**

Mi septembre : Diffusion des kits media, com et sensibilisation à l'ESS

Début octobre : Diffusion des outils de communication du MOIS (programmes et affiches)

Septembre à Novembre : Relations medias et actions de communication